

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 25 février 2009

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-cinquième jour du mois de février deux mille neuf**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Suzanne Poirier, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Georgette Bazinet	Yvon Lemire
Jean-Guy Paillé	Thérèse Pruneau
	Pierre Tremblay

ABSENCES MOTIVÉES

Marie-Josée Tardif	Julie Morneau
--------------------	---------------

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Claude Alarie

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Claudine Thivierge	Secrétaire générale
Serge Hamel	Directeur des services éducatifs au secteur jeunes
Jean Huard	Directeur général adjoint
Richard Lampron	Directeur de l'informatique et du transport scolaire
Bernard Dufourd	Directeur des services éducatifs au secteur adultes, formation professionnelle et centre de formation aux entreprises
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Claudine Thivierge, secrétaire générale, constate le quorum.
Madame Suzanne Poirier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

89-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

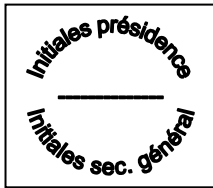
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2009

90-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2009 soit adopté compte tenu de la modification suivante :

À la résolution 78-CE/09-01-28, nous devrions lire « ...Il est proposé par Marie-Josée Tardif, commissaire, de contribuer financièrement aux Fêtes du 150^e de Saint-Étienne-des-Grès pour un montant de 500 \$ ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 25 février 2009

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

Bernard Lavallée et Marc Gordon questionnent le Conseil des commissaires à propos de l'avancement du dossier sur les revêtements de toiture dont le Conseil des commissaires avait été interpellé plus tôt en 2008.

Le directeur général, monsieur Michel Morin, informe monsieur Lavallée que les résultats des études effectuées par le Conseil National de Recherche Canadien ont été reçues et que les membres du Conseil des commissaires seront mis au courant en comité plénier. Par la suite, un suivi auprès des fournisseurs sera fait éventuellement.

DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

FONDATION DE-LA-SALLE

CONSIDÉRANT le souper bénéfique organisé par la Fondation De-La-Salle qui aura lieu le 1^{er} avril 2009 à l'école d'alimentation et d'hôtellerie de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT les retombées positives pour des élèves de notre Commission scolaire offertes par la Fondation De-La-Salle;

CONSIDÉRANT le cadre de référence pour les contributions financières liées à de la représentation de commissaires à des événements;

91-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, de faire l'acquisition de deux billets pour un total de 120 \$ pour participer à cet événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

CONSIDÉRANT le Concours québécois en entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT l'événement Relève Mauricie organisé par la Jeune chambre de commerce de la Mauricie qui a pour objectif de promouvoir la relève des entrepreneurs en région;

CONSIDÉRANT la participation d'élèves des niveaux primaire et secondaire au concours québécois en entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT le cadre de référence pour les contributions financières à des organismes;

92-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, de faire une contribution financière d'un montant de 200 \$ pour l'organisation de l'événement Relève Mauricie qui aura lieu le 30 avril 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

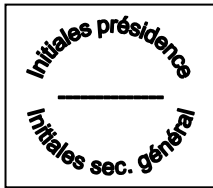
CLUB DE PATINAGE LES MAGISTRALLES

CONSIDÉRANT la compétition interprovinciale de patinage synchronisé qui se tiendra à Trois-Rivières le 28 mars 2009;

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière reçue de la part de l'organisation de l'événement;

CONSIDÉRANT la participation d'élèves de notre Commission scolaire à cet événement;

CONSIDÉRANT que la contribution financière offre une visibilité sous forme de publicité dans le programme de l'événement;



93-CE/09-02-25

CONSIDÉRANT le cadre de référence pour les contributions financières à des organismes;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, de faire une contribution financière pour l'achat d'une publicité d'une page au coût de 125 \$ dans le programme de l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MRC DES CHENAUx – JOURNÉE DE LA FAMILLE

CONSIDÉRANT la journée de la famille des Chenaux qui aura lieu le 24 mai 2009;

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière reçue de la part de l'organisation de l'événement;

CONSIDÉRANT que la MRC des Chenaux englobe neuf municipalités de notre territoire;

CONSIDÉRANT le cadre de référence pour les contributions financières à des organismes;

94-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, de faire une contribution financière pour un montant de 500 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CHAMPIONNATS OUVERTS DE LA MAURICIE (ÉCHECS)

CONSIDÉRANT *Les Championnats ouverts de la Mauricie* qui auront lieu du 20 au 22 mars 2009 à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'organisation *Les Championnats ouverts de la Mauricie*;

CONSIDÉRANT la participation d'élèves de nos écoles à cet événement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence pour les contributions financières à divers organismes;

95-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, de contribuer financièrement à l'organisation de cet événement pour un montant de 150 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FESTIVAL INTERNATIONAL DE POÉSIE

CONSIDÉRANT le Festival International de la Poésie qui aura lieu du 2 au 11 octobre 2009;

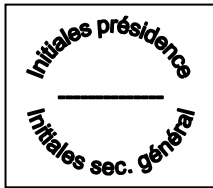
CONSIDÉRANT l'offre de partenariat pour participer au prix d'innovation en enseignement de la poésie qui sera remis lors du congrès annuel de l'Association québécoise des professeurs de français;

CONSIDÉRANT que ce prix sera remis à des enseignants qui auront réalisé un projet avec les élèves pour apprécier les poètes d'ici;

CONSIDÉRANT le plan stratégique de la Commission scolaire qui a comme orientation le développement personnel et professionnel des membres de son personnel;

CONSIDÉRANT la politique culturelle de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité culturel de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;



96-CE/09-02-25

CONSIDÉRANT le caractère unique du partenariat avec le Festival International de la poésie;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, d'accepter l'offre de partenariat pour le prix d'innovation en enseignement de la poésie pour un montant de 1 000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT le règlement relatif au calendrier des séances régulières du Comité exécutif de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT le calendrier 2008-2009 du Comité exécutif adopté le 23 avril 2008;

CONSIDÉRANT la disponibilité des membres du Comité exécutif pour siéger le 20 mai 2009;

97-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, de déplacer la séance régulière du Comité exécutif du mardi 19 mai 2009 au mercredi 20 mai 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

PERSONNEL DE SOUTIEN - ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une agente ou d'un agent de bureau classe 1 au Service du transport scolaire;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

98-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que madame Pierrette Nadeau soit engagée, à titre d'agente de bureau classe 1 à temps complet (35 heures/semaine), au Service du transport scolaire, à compter du 16 février 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CONSIDÉRANT les besoins d'une agente ou d'un agent de bureau classe 1 à l'école secondaire des Pionniers;

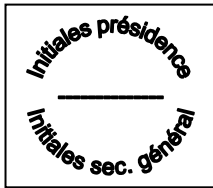
CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;




99-CE/09-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, que madame Nadia Goyette soit engagée, à titre d'agente de bureau classe 1 à temps complet (35 heures/semaine), à l'école secondaire des Pionniers, à compter du 29 janvier 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des chèques émis – janvier 2009
-  Liste des frais de déplacement – janvier 2009
-  Rapport du Comité de vérification des comptes – janvier 2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur Jean-Guy Paillé, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale